

N°21

JUILLET 2024

Personnalité de la filière



Julien Bonnet, investi à 200 % dans le chanvre textile local

Titulaire d'un doctorat en génétique végétale, Julien Bonnet a travaillé pendant 13 ans en sélection variétale de la tomate avant de prendre un virage à 180 degrés pour s'investir dans le chanvre textile. « Je voulais contribuer à remettre le chanvre textile sur le devant de la scène car c'est une plante écologique. Or l'industrie du textile est une des plus polluantes au monde. Pour investir dans Virgocoop, j'ai vendu ma maison écologique que j'avais réalisée en grande partie. J'ai démissionné de mon poste de chercheur pour travailler pendant deux ans en tant que bénévole pour Virgocoop avant d'être embauché. J'ai même convaincu mon père d'investir dans Virgocoop car les valeurs qu'elle porte (écologie, partage, respect...) sont également celles de notre famille. »

Responsable du développement de la chanvrière, Julien Bonnet doit faire en sorte que l'usine de défibrage soit la plus optimale possible et produise des matériaux adaptés au marché. Il est également responsable du développement de l'amont agricole. « Après une année 2023 où 77 producteurs ont produit du chanvre sur 200 ha, cette année, seuls 60 ha sont en production car les stocks étaient suffisants pour faire tourner l'usine en 2024. Pour 2025, les prévisions de surface sont de l'ordre de 300 ha. »

Pour l'avenir, Julien Bonnet pense mettre à profit son expérience de chercheur. « J'aimerais investiguer la relation entre les itinéraires culturels et les qualités des produits textiles (fibres, fils, tissus) et cela dans une démarche collective avec tous nos partenaires. » Virgocoop est également engagée dans la démarche Bleu Blanc Chanvre pour valoriser le Made in France.

Les débouchés : Construction



Prix National de la Construction en Chanvre : quatre lauréats

Nous avons lancé le premier prix national de la construction en chanvre (dont la remise des prix a eu lieu le 18 juin) pour mettre en lumière les réalisations en béton de chanvre et en isolant à base de chanvre. 39 dossiers ont été déposés dont 13 ont été présélectionnés par le comité technique composé de Nathalie Fichaux et Mathis Rager de Construire en Chanvre. Un recueil sera réalisé avec ces 13 réalisations car si, seules quatre ont été primées, elles sont toutes intéressantes pour une raison ou pour une autre. Le jury composé de sept personnalités (Laure Trannoy de la DHUP, Yolaine Paufichet de l'Ordre des architectes, Stéphane Hameury du CSTB, Yves Hustache de l'AICB, Emmanuelle Jeanson de Batirama, Sabine Grôger du Bureau d'Étude Zefco et Nathalie Fichaux secrétaire générale de Construire en Chanvre) a récompensé quatre lauréats : Médiathèque d'Amiens-Etouvie (MOE : Béal & Blanckaert et MOA : Amiens Métropole) pour la construction neuve en béton de chanvre, La Manuco de Gayet-Roget architectes pour la réhabilitation en béton de chanvre, Aménagement Pole Gare Sud (MOE : SARL BEE Architecture et MOA : EDF Chinon) pour l'utilisation d'isolants flex et le cabinet FaireSens architecte (prix spécial du jury) pour la rénovation d'une grange vosgienne. Ce Prix National de la Construction en Chanvre sera dorénavant proposé tous les ans afin de mettre en lumière les réalisations remarquables et duplicables.

Textile



Certification Gots pour Virgocoop

En mars dernier, Virgocoop a obtenu la certification Gots. Elle engage la coopérative à produire des pailles de chanvre certifiées bio et à en tracer la production ainsi que le processus de transformation en fibres, à noter l'empreinte environnementale (sur le sol, l'eau, la biodiversité...) de la production de fibres du champ à la commercialisation et à garantir de bonnes conditions sociales aux salariés de l'usine de défibrage (rémunération, sécurité au travail...). Virgocoop étant une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dont l'objet est de réduire l'empreinte environnementale du secteur du textile en localisant la filière et en améliorant les conditions sociales des salariés, cette certification s'inscrit pleinement dans cet objectif. Elle apportera également un plus au niveau de la commercialisation des fibres car elle garantit une traçabilité et une qualité écologique recherchées par certains clients inscrits dans le même type de démarche.

En Bref

- [Virgocoop](#) lance une campagne de levée de fonds pour poursuivre son développement : elle propose à ceux qui veulent soutenir son initiative de devenir sociétaires en investissant sous forme de titres participatifs.
- L'itinéraire technique pour produire du « chanvre textile fibres longues » rédigé par l'association « Lin et Chanvre bio » après sept années d'expérimentations sur le terrain est maintenant disponible en ligne [sur le site de l'association](#).

Mobilier



Des meubles en béton de chanvre

Depuis 2020, Sarah Montet conçoit du mobilier en béton de chanvre, mélange de chènevotte, chaux, eau et poudre de marbre recyclé auxquels peuvent s'ajouter des adjuvants pour obtenir certaines caractéristiques comme l'adhérence par exemple. Ses pièces s'adressent aussi bien aux particuliers (îlots de cuisine, banc fixe, cheminée... créés sur mesure) qu'aux professionnels (vente de ses créations ou projets sur mesure). Ces créations sont également exposées aux Galeries Lafayette à Paris. Après cinq ans passés aux Beaux-Arts où les matériaux utilisés (polymère, résine) ne correspondaient pas à son éthique, Sarah Montet a recherché pendant des mois des matériaux alternatifs et plus écologiques. Après avoir testé la fibre de chanvre, c'est la chènevotte qui a retenu son attention. « *C'est ce qui se rapprochait le plus de la fibre de carbone et de la fibre de verre* », souligne l'éco-designer qui se fournit localement auprès de Gatichanvre.

Plus d'infos sur : <https://curvy-world-studio.com> et Instagram : [@curvyworld_studio](https://www.instagram.com/curvyworld_studio)

Sur le terrain



Semis de chanvre : une année atypique

Le printemps très pluvieux a étalé les semis de chanvre de mi-avril à mi-juin. Les premiers chanvres semés ont eu des difficultés à lever en raison des températures fraîches, pouvant laisser des mauvaises herbes prendre le dessus par endroits. La plupart des semis a cependant eu lieu entre fin avril et le pont de l'Ascension, période relativement ensoleillée en Île-de-France et en Champagne-Ardenne. En revanche, des régions comme la Haute-Saône ou encore les Pays-de-Loire n'ont eu qu'une période plus courte pour réagir, ce qui a repoussé le semis des dernières parcelles à fin mai.

Mi-mai en Île-de-France et dans d'autres zones, des orages ont provoqué la formation d'une croûte de battance empêchant parfois la levée du chanvre et conduisant à des re-semis jusqu'à mi-juin. Des fortes pluies totalement inhabituelles avec plus de 100 mm en une semaine en Pays de Loire a compromis certaines parcelles semées entre les gouttes. Au final, les prévisions d'emblavement pour 2024 se situent autour de 24 600 ha dont 2 400 ha sur les bassins liniers pour produire de la fibre longue sur le modèle du lin.

Si en juin, les températures s'améliorent, elles restent cependant fraîches. Le rendement en paille pourrait donc être moindre en raison d'un cycle réduit entre le semis et la floraison. Le point positif est que les parcelles disposent d'une bonne réserve en eau. Les températures de fin juin feront la différence. Le rendement en graines, qui n'est pour l'instant pas impacté, dépendra des conditions au moment de la floraison en juillet.



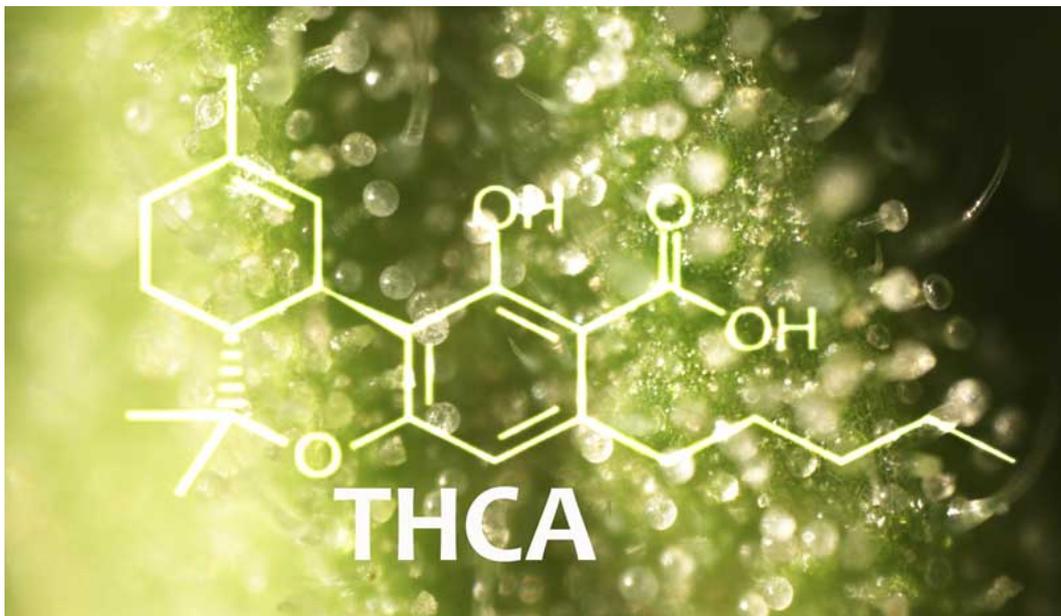
PRODURABLE

Bientôt un contrat PSE pour le chanvre

Le chanvre répondant à neuf des dix-sept objectifs du développement durable, InterChanvre a élaboré le premier contrat de PSE (prestations pour services environnementaux) privé pour grandes cultures, un contrat créé par les agriculteurs pour les agriculteurs. Opérationnel dès les semis 2024, il sera lancé les 9 et 10 octobre prochains au salon Produrable à Paris.

Il s'agit d'un contrat tripartite entre les 1 550 producteurs de chanvre français via leur chanvrière, InterChanvre (qui sera coordinateur structurant) et les entreprises intéressées dans le cadre de leur RSE. L'objectif est de répondre à la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) applicable depuis le 1^{er} janvier 2024. Les entreprises, démarchées par InterChanvre, contracteront pour un certain nombre d'hectares de chanvre et rémunéreront la filière à hauteur de 250 €/ha pour les services environnementaux rendus par les agriculteurs : absorption et séquestration du carbone jusqu'à 50 ans, respect de la biodiversité (pas d'insecticides appliqués sur le chanvre), économie d'eau (culture non irriguée) et respect de la qualité de l'eau (aucun pesticide appliqué). Dans un premier temps, 80% du montant versé par les entreprises sera reversé aux agriculteurs engagés dans ce contrat PSE. Quand les investissements liés à la mise en place de ce PSE seront amortis, la part versée aux producteurs sera augmentée.

Réglementation



Interdiction du THCA : pas d'impact pour le chanvre industriel

Le 22 mai 2024, l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) a classé de nouveaux cannabinoïdes sur la liste des stupéfiants en raison des risques et de la possible dépendance liée à leur usage. Cette liste inclut notamment le H4-CBD, le H2-CBD et certains cannabinoïdes de synthèse comme le HHCPO, le THCP et le THCA, rendant leur production, leur vente et leur usage interdits en France à partir du 3 juin 2024. L'objectif était de viser les produits vendus sur internet et dans les boutiques de CBD. Mais cette première décision de l'ANSM, trop générale, rendait illégale tout produit contenant du THCA. L'Uivec a fait modifier cette décision pour qu'il n'y ait pas d'impact sur les produits traditionnels issus du chanvre industriel. Le 3 juin 2024, l'ANSM a donc exclu du classement les substances pouvant être contenues à de très faibles concentrations dans les produits issus du chanvre industriel, notamment les THCA (acide tétrahydrocannabinolique), dès lors que leur teneur en THC est conforme au seuil de 0,3% prévu par l'arrêté du 30 décembre 2021.

A venir

- **12 juillet** : Dans le cadre du programme Chanvre Normand financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'ARPE Normandie (Association Régionale de Promotion de l'Écoconstruction) organise une démonstration de projection en terre-chanvre proposée par L'Atelier Terre & Chaux à partir de 10h à Bouville (76).
- **9 au 10 octobre** : Salon Produrable à Paris (Palais des Congrès) avec le lancement du contrat PSE Chanvre par InterChanvre
- **19 au 20 novembre** : 1^{ère} édition du World Hemp Forum à Troyes (Centre de Congrès) organisée par le Pôle Européen du Chanvre, ouverte à tous les métiers et à tous les marchés concernés de près ou de loin par le chanvre, de l'amont à l'aval.

Ça s'est passé

- **20 juin** : Visite du Secrétariat à la Planification Ecologique (SGPE) chez Planète Chanvre et Wall'up afin de présenter le PSE et d'illustrer les enjeux de la filière.
- **18 et 19 juin** : Assemblée Générale de Construire en Chanvre à l'espace Eco-chanvre de Noyal sur Vilaine (Ile-et-Vilaine) suivie de visites à Pornic avec des nouveaux adhérents importants pour l'association comme Grand Paris Aménagement, Maisons et cités et Ceetrus (la foncière de la famille Mulliez). De nouveaux statuts et une nouvelle organisation en collèges ont vu le jour.
- **13 juin** : Événement « Bâtir des deux mains » organisé par le Collectif Biosourcés Grand Est au BTP CFA Marne à Reims. Objectif : informer et sensibiliser les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, artisans, architectes et apprenants aux matériaux biosourcés et géosourcés dans le Grand Est.
- **11 juin** : Lin et Chanvre Bio organisait ses 10^{es} Rencontres Interprofessionnelles des filières textiles lin bio et chanvre sur une exploitation qui produit du lin et du chanvre bio à Tôtes (76) près de Rouen.
- **5 au 7 juin** : 21^e congrès de l'EIHA à Prague.
- **21 mai** : Création d'une filière chanvre à Strasbourg.
- **16 avril** : 2^e édition des Rencontres régionales de la construction en chanvre en Hauts-de-France, à Loos-en-Gohelle (Pas-de-Calais) organisées par la délégation régionale Hauts de France de Construire en Chanvre constituée du CD2e et de CODEM FRD.
- **27-28 mars** : 8^e édition des Rencontres du Made in France à Paris, en partenariat avec l'Institut Français de la Mode (exposants et conférences sur le textile, cuir et confection), avec la présence Tissage d'Autan, filiale de Virgocoop en tant qu'exposant.
- **27 mars** : Réunion BleuBlancLin et BleuBlancChanvre avec une vingtaine de membres pour échanger sur la situation actuelle.